

Direction Générale des Services
Aff. suivie par : Marie BUCHER
Tél : 03 88 49 95 80
Fax : 03 88 49 90 83
Courriel : dgs@obernai.fr
Nos. réf. : BF / MB n°2023-883

IMAGINONS OBERNAI
Madame Catherine EDEL-LAURENT
27 rue de la Chapelle
67210 OBERNAI

Obernai, le 20 avril 2023

Objet : Question écrite - Budget Primitif 2023 suite CM du 20.03.2023

Madame,

Je fais suite à votre question écrite formulée le 23 mars 2023 portant sur la nature des crédits inscrits à hauteur de 16 000 € en section d'investissement du budget primitif 2023 de la Ville d'Obernai sous l'intitulé « Léonardsau – captation vidéo pour documentation du chantier ».

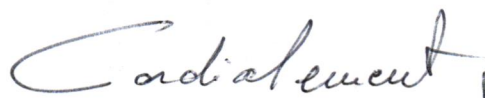
Lors de la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2023 au cours de laquelle a été examiné ledit budget, j'ai indiqué que ces crédits étaient destinés aux contrats d'anti-intrusion et de vidéosurveillance du chantier qui ont été mis en place afin de garantir la parfaite sécurité du site durant les travaux en-dehors des horaires d'ouverture du chantier. Cette précaution est en effet indispensable compte tenu de la configuration des lieux et de la valeur patrimoniale des éléments immobiliers et mobiliers présents sur le site, et notamment le château ; les crédits y afférents émanent en section de fonctionnement (contrats de prestations de services).

S'agissant de la ligne d'investissement « captation vidéo pour documentation du chantier », ils sont destinés à financer des missions de photographies, reportages vidéo et drones du chantier de restauration.

En effet, compte tenu de l'importance du projet, visant à réhabiliter et à mettre en valeur un élément patrimonial emblématique de la Ville d'Obernai, il est apparu important de documenter cet important chantier mené notamment grâce à des techniques de restauration spécifiques aux bâtiments classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaires des Monuments Historiques. Les documents photos et vidéo, qui seront consignés dans les archives patrimoniales de la Ville, ont également une visée didactique puisqu'ils pourront être diffusés dans le cadre de la muséographie légère qui sera mise en œuvre au niveau du Château et en particulier la table numérique interactive à destination des visiteurs.

Cela s'inscrit dans le cadre de la démarche de la Municipalité développée depuis de nombreuses années et visant à mettre en valeur, par divers moyens, le patrimoine communal si riche et remarquable.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes salutations distinguées.



Bernard FISCHER

**Maire d'Obernai
Conseiller Régional**